



## Le Club de Vertou met en place l'organisation de cours encadrés par un Breveté d'Etat.

Encadrement prévu par : Mathieu RELET, Breveté d'Etat 1<sup>er</sup> degré,  
employé par la Ligue des Pays de la Loire.  
Niveau de tir : De la 2<sup>ème</sup> année de tir à compétiteur confirmé.  
Armes : Classique, Bare-Bow, Poulies.  
Coût par personne : 52 € (versement en 2 fois)

Les cours auront lieu le **MERCREDI SOIR de 19H30 à 21H30** dans la petite salle.

Afin d'assurer notre réservation auprès de la Ligue des Pays de Loire,  
nous remercions les personnes intéressées de s'engager fermement

**Avant le 24 JUNI 2009**

Transmettre le formulaire d'inscription, et les deux chèques d'inscription  
(2 chèques de 26 €, un tiré au 15 novembre et l'autre tiré au 15 février 2009)

A Isabelle COUPRIE (web@vertouarc.fr)

**Cours limité à 12 personnes.**

### Planning Prévisionnel :

Mois	Semaines	Nb Heures
Septembre	38	Non/ Rentrée
Septembre	39	2
Septembre	40	Non
Octobre	41	2
Octobre	42	Non
Octobre	43	2
Octobre	44	Non
Novembre	45	2
Novembre	46	Non
Novembre	47	2
Novembre	48	Non
Decembre	49	2
Decembre	50	Non
Decembre	51	2
Decembre	52	Vacances
Janvier	1	Vacances
Janvier	2	2
Janvier	3	Non
Janvier	4	2
Janvier	5	Non
Février	6	2
Février	7	Non
Février	8	2
Février	8	non / Vacances
Février	9	2
<b>Total heures à payer</b>		<b>24</b>
		Coût horaire 26,00 €
		Coût total 624,00 €
		Nb de personnes 12
<b>Coût annuel par personne</b>		<b>52,00 €</b>